

WÖHR COMBILIFT 552_MR

Description des fonctionnalités – page 1 de 2

Généralités:	Système de parage avec plates-formes horizontales pour le stationnement indépendant de voitures superposées et côte à côte. Pour la disposition en série avec WÖHR Combilift 552, 542, 543. Il s'agit d'un système de parage avec au moins 2 places au niveau supérieur. Les places de stationnement aménagées au niveau de l'entrée (rez-de-chaussée) ont toujours une place de moins que les places de stationnement au sous-sol. Cet espace vide est utilisé pour le déplacement latéral des places de stationnement du rez-de-chaussée, pour pouvoir abaisser une place de stationnement du niveau supérieur jusqu'au niveau d'entrée. Par conséquent, la plus petite unité de construction ou le plus petit agencement de trame est un agencement de trames à 2 pas pour 3 voitures, la plus grande possibilité d'agencement raisonnable découle des dimensions de construction existantes ainsi que du nombre requis de places de stationnement. Nous recommandons, pour la clarté de l'installation, un maximum de 15 grilles par installation. Une voie d'accès doit être disponible sur toute la largeur de l'installation. Le niveau du rez-de-chaussée est passable pour accéder au système Combilift situé derrière. Dimensions selon la fiche technique WÖHR Combilift 552_MR et les dimensions en hauteur, longueur et largeur. Chaque place de stationnement est fournie avec 1 cale d'arrêt (place de stationnement à l'étage supérieur) respectivement une cale d'arrêt de pneu (place de stationnement au rez-de-chaussée) pour le positionnement du véhicule. Système de surveillance du moyen de transport mou, dispositif de fixation mécanique dans les positions de fin de course supérieures.
Portails	En raison de l'espace vide, la zone d'accès au Combilift doit être sécurisée conformément aux prescriptions en matière de prévention des accidents. Tous les déplacements des plates-formes se font toujours derrière des portes fermées. Les portails sont verrouillés électromécaniquement et ne peuvent être ouverts que lorsque la place de stationnement choisie a atteint sa position de stationnement et que toutes les ouvertures de descente sont sécurisées. La livraison standard comprend des portes coulissantes électriques devant chaque grille. Pour des raisons de protection préventive contre l'incendie, dans les garages souterrains, seuls les portails à grilles (mailles max. 15 x 15 mm) sont autorisés et doivent être accessibles aux pompiers en cas d'incendie. Les garages hors-sols sont livrés de série avec des portails remplis de tôle fermée (tôle d'acier galvanisée et thermolaquée, RAL 7016 gris anthracite). D'autres remplissages de porte sont disponibles en option.
Commande:	Exécution standard: La commande s'effectue à partir d'un point de commande central (panneau de commande). Sélection de la place de stationnement par puce RFID (2 puces par place de stationnement). L'écran sert de guide pour l'utilisateur. Tous les mouvements du système s'effectuent automatiquement, à l'exception du mouvement vers le bas des places de stationnement de l'étage supérieur. Après la mise à disposition de la place de stationnement sélectionnée, le portail coulissant se déverrouille automatiquement. Dès que le véhicule est garé ou sorti, la porte se ferme à l'aide d'une puce RFID sur le panneau de commande. Équipement spécial: 1. Télécommande radio Sélection de la place de stationnement par télécommande. Le portail s'ouvre automatiquement dès que la place de stationnement a atteint sa position de stationnement. La porte se ferme à l'aide d'une puce RFID sur le panneau de commande. 1.1. Récepteur infrarouge supplémentaire pour la fonction «Fermer le portail» (condition: télécommande radio) Le portail peut être fermé par télécommande. L'émetteur portatif doit être dirigé vers le récepteur infrarouge. Le système doit être visible lorsque le portail est fermé. Max. 4 trames par récepteur pour des raisons de visibilité. Attention: Dans le cas des garages hors sol, la fonction peut être affectée par les conditions météorologiques par exemple le rayonnement du soleil, les fortes pluies, etc. 2. Application Smart Parking (système d'exploitation à partir de IOS 9 / Android) Transmission via Bluetooth. Sélection de la place de stationnement par puce RFID (deux puces par place de stationnement). L'écran sert de guide pour l'utilisateur. Tous les mouvements de l'installation s'effectuent automatiquement. Après la mise à disposition de la place de stationnement sélectionnée, le portail coulissant se déverrouille automatiquement. Dès que le véhicule est garé ou sorti, la porte se ferme à l'aide d'une puce RFID sur le panneau de commande. 2.1. Affichage de l'application Smart Parking pour la fonction «Fermer le portail» (condition: application Smart Parking) Le portail peut être fermé par smartphone. Pour ce faire, le code numérique indiqué sur l'afficheur doit être saisi et confirmé sur le smartphone. Max. 4 grilles par écran pour des raisons de visibilité 3. Raccordement au portail d'entrée du site a. Panneau de contrôle RFID supplémentaire Le portail d'entrée sur site peut être ouvert à l'aide d'une puce RFID (puce commune pour le portail d'entrée et le système sur site). Une conduite d'alimentation sur place est requise. b. Récepteur radio supplémentaire (condition: télécommande radio) Le portail d'entrée du site peut être ouvert à l'aide de l'émetteur manuel de la télécommande radio. Nous fournissons un contact libre de potentiel à cet effet, le raccordement doit être effectué par le fournisseur du portail dans son système de commande. c. Récepteur Bluetooth supplémentaire (condition: application Smart Parking) Le portail sur site peut être ouvert via une appli. Une conduite d'alimentation sur place est requise. Remarque: Les options mentionnées ci-dessus sont utilisées exclusivement pour l'ouverture du portail sur site, le portail doit généralement être fermé sur site (par ex. interrupteur à tirette, etc.).

WÖHR COMBILIFT 552_MR

Description de la prestation – page 2 de 2

Protection contre la corrosion:	La classification des systèmes de parage selon DIN EN ISO 12944-2 est la suivante: Catégorie de corrosivité C3 modérée (intérieur: salles de production avec une humidité élevée et une certaine pollution de l'air ou à l'extérieur: ambiance urbaine et industrielle, pollution modérée par le dioxyde de soufre. Zones côtières à faible salinité). Remarque: C3 s'applique aux composants au-dessus du niveau d'entrée. Catégorie de corrosivité C2 faible (à l'intérieur: bâtiments non chauffés où de la condensation peut se produire, par ex. entrepôts, salles de sport). C2 s'applique à toutes les pièces mobiles telles que les engrenages, crémaillères, chaînes et pignons au-dessus ou au-dessous du niveau d'entrée. – Tôles de plateforme avec revêtement sur les deux côtés d'un alliage de zinc-aluminium-magnésium d'environ 16 µm (conformément à DIN EN 10346) – Tôles d'entraînement, tôles de recouvrement et éventuellement rallonge de plate-forme galvanisée à chaud avec un revêtement en zinc d'env. 45 µm (selon la norme DIN EN ISO 1461) – Parois latérales et longeron centrale galvanisées à chaud selon DIN EN ISO 1461 avec env. 55 µm de zingage – Vis, rondelles, écrous de fixation de la plaque d'entraînement: Fixation en tôle sur les joues latérales et centrales en vis autotaraudeuses, zinguées, épaisseur de couche d'env. 12 - 15 µm ou alternative équivalente. Rondelles et écrous galvanisés selon DIN 50961, zingués env. 5 - 8 µm. – Pour plus de détails, voir la fiche supplémentaire protection de surfaces, n° C023-0027
Groupe hydraulique:	Les plates-formes au sous-sol sont entraînées par un groupe hydraulique (3,0 kW). L'unité hydraulique est positionnée à l'intérieur du système.
Services fournis par le client:	1. Compteur électrique, fusible ou coupe-circuit automatique et interrupteur principal. Ainsi que la pose du câble d'alimentation du l'interrupteur principal par le maître d'œuvre au groupe hydraulique (pour les travaux électriques voir la fiche technique). 2. Interrupteur principal marqué contre toute utilisation non autorisée 3. Ligne pilote PVC 5 x 2,5 mm² de l'interrupteur principal au groupe hydraulique 3,0 kW 4. Raccordement à la terre et équipotentialité selon DIN EN 60204, distance de mise à la terre max. 10 m. 5. Acceptation par un expert, si non mentionné dans l'offre. 6. Éventuellement des garde-corps et des barrières nécessaires selon la norme DIN EN ISO 13857 qui ont une influence sur la structure du bâtiment, même pendant la phase de construction. 7. Marquage de signalisation sur le côté d'entrée, largeur 10 cm, jaune-noir selon ISO 3864. 8. Qualité du béton selon les exigences structurelles du bâtiment, pour la fixation des ancrages au minimum C20/25. 9. Ouvertures murales éventuellement nécessaires selon la fiche technique WÖHR Combilift 552_MR. 10. Éclairage nécessaire des allées et des places de stationnement.

Annexe: Protection de surfaces actuellement valable, n° C023-0027

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications dans l'intérêt du progrès technique.

COMPARK AG, Article n° C026-0131, Version 02.2023